

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2018

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges

17.09 – 04.10.2018

Rendement

35 hl/ha

Vinification

En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaïson : 35 jours

Elevage

En barriques neuves (50 %), sur lies fines

Assemblage

50 % Merlot

35 % Cabernet Franc

15% Cabernet Sauvignon



Vignobles Comtes von Neipperg